

ATTESTATION DE PARUTION

Date(s) de parution : 17/10 ET 05/11/2019
dans : L'UNION MARNE

**GRAND
REIMS**

COMMUNAUTÉ URBAINE

Communes de Betheny, Bazennes, Cernay-la-Rivière, Champigny, Champigny, Comporté, Frunay, Fusailla, Rama, Saint-Benoit-Courvailla, Saint-Léonard, Silley, Tassy, Tinqueux, Trois-Pointes, Villers-aux-Neuves(21)

Avis de mise à enquête publique des zonages d'assainissement des eaux usées (collectif et non collectif) et des eaux pluviales urbaines

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Conformément à l'article L.2024-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de procéder à une enquête publique portant sur les projets de zonages d'assainissement des eaux usées (collectif et non collectif) et des eaux pluviales urbaines des communes de Betheny, Bazennes, Cernay-la-Rivière, Champigny, Champigny, Comporté, Frunay, Fusailla, Rama, Saint-Benoit-Courvailla, Saint-Léonard, Silley, Tassy, Tinqueux, Trois-Pointes, Villers-aux-Neuves (périphérie de l'ancienne Communauté d'Agglomération Reims Métropole).

En application des dispositions de l'article du Règlement du Président de la Communauté Urbaine du 26 septembre 2019, ces deux zonages seront soumis à enquête publique groupée durant 22 jours, du lundi 4 novembre 2019 au jeudi 5 décembre 2019. Monsieur Bruno BETH assurera les fonctions de commissaire enquêteur.

Pendant le délai suivant, des renseignements seront obtenus par le commissaire enquêteur :

- À la Mairie de Betheny, pour les habitants des communes de Betheny et Cernay, le : lundi 4 novembre 2019, de 16h à 18h ;

- À l'Hôtel de Ville de Rama (près le Parc Solon de Maré), pour les habitants de la commune de Rama, le : mardi 12 novembre 2019, de 16h à 17h ;

- À la Mairie de Comporté, pour les habitants des communes de Comporté, Saint-Léonard et Tassy, le : samedi 16 novembre 2019, de 9h à 11h ;

- À la Mairie de Bazennes, pour les habitants des communes de Bazennes, Champigny, Trois-Pointes et Villers-aux-Neuves, le : jeudi 21 novembre 2019, de 16h à 17h ;

- À la Mairie de Silley, pour les habitants des communes de Silley, Fusailla et Frunay, le : mardi 26 novembre 2019, de 9h à 11h ;

- À la Mairie de Champigny, pour les habitants des communes de Champigny, Saint-Benoit-Courvailla et Tinqueux, le : jeudi 5 décembre 2019, de 9h à 11h ;

Afin de répondre aux demandes d'information présentées par le public.

Le dossier et le registre papier seront systématiquement déposés sur les lieux de permanence par le commissaire enquêteur afin que chacun puisse en prendre connaissance. Les observations et propositions du public seront consignées

dans ce registre durant les heures

normales.
Le dossier sera également consultable de façon dématérialisée et téléchargeable, sur le site internet <http://leau.grandreims.fr> dans l'onglet « Actualités » ainsi que, au cas échéant, dans la rubrique « L'eau dans ma commune » (pour chacune des communes concernées). Un formulaire sera également remis gratuitement depuis cet espace afin que chacun puisse y pointer ses observations, qui seront annexées au registre.

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'engagements papier (qui sera annexé par la suite au registre principal), seront déposés à l'Hôtel de Communauté de la Communauté Urbaine du Grand Reims - 3, rue Eugène Lippa pour Rama (après des heures de permanence), le lundi 4 novembre 2019 au jeudi 5 décembre 2019. Un poste d'information sera également mis à disposition pour consulter le dossier et les observations en ligne 24 heures sur 24. L'urbanisme sera accessible aux heures d'ouverture de l'Hôtel de Communauté.

Enfin, les observations éventuelles pourront également être adressées par écrit à Monsieur le commissaire enquêteur - Mairie de Champigny (Place de la Mairie - 51100 Champigny) - lequel les adressera au registre.

Le rapport du commissaire enquêteur décrivant ses conclusions motivées sera tenu à la disposition du public pendant une durée d'un an, après lequel, par vos démarches réalisées sur le site internet leau.grandreims.fr, dans la rubrique « L'eau dans ma commune » (pour chacune des communes concernées), et par voie de consultation papier dans chacune des Mairies visées par l'enquête.

Les observations et propositions de ces zonages, auprès de qui des informations peuvent être demandées, ont la Communauté Urbaine du Grand Reims.

GLOBAL EST MEDIAS
Bâtiment A
14, rue Edouard Mignot
CS 20001
51083 REIMS Cédex
R.C.S. REIMS B 342 913 704

Global Est Medias
CONSEIL | COMMUNICATION | CONTENT